



1. PROPRIÉTÉ VISÉE

Adresse:		N° de cadastre :
Usage du bâtiment :	Résidentiel Commercial Agricole	Autre - <i>spécifiez</i> :

2. COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom :		Téléphone (1) :
Adresse :		Téléphone (2) :
Ville :	Code postal :	Courriel :

3. DESCRIPTION DES TRAVAUX PROJÉTÉS

Décrire la nature du projet :
Décrire le bâtiment à construire ou à agrandir (<i>dimensions, hauteur, etc.</i>) :
Revêtement extérieur prévus :
Couleur :

4. DESCRIPTION DU STYLE ARCHITECTURAL

Décrire le style ou les styles architecturaux dominants du ou des bâtiments sur le terrain :

5. DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

Plan d'implantation du voisinage immédiat montrant les éléments suivants :

- Les limites de lot du terrain visé;
- La localisation des voies de circulation, cours d'eau, milieu humide, etc.;
- L'usage des terrains voisins;
- Toutes servitudes existantes.

Plan du projet montrant les éléments suivants :

- Les dimensions du terrain;
- La localisation des voies de circulation, stationnement, allée d'accès;
- La localisation des espaces naturels à conserver, espaces gazonnés, boisés, clôture, murs ou haies;
- La localisation et les dimensions de tout bâtiment, galerie, balcon, terrasse ainsi que leur revêtement.

Photographies

- Un minimum de 4 photos récentes du terrain dont au moins une prise de la rue et 3 permettant de mettre en perspective le terrain avec le voisinage de part et d'autre du terrain et en face.

Élévations et coupes schématiques montrant les éléments suivants:

- L'architecture projetée de chacune des faces du bâtiment;
- Les dimensions du bâtiment;
- Les matériaux de revêtement extérieur et leur couleur.

6. DÉCLARATION

Le soussigné déclare que les renseignements soumis à la présente demande sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et la réglementation municipale en vigueur. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis de construction.

Signature :

Date :

IMPORTANT

- ASSUREZ-VOUS DE JOINDRE À VOTRE DEMANDE TOUS LES DOCUMENTS EXIGÉS À LA **SECTION 5** DU PRÉSENT FORMULAIRE. LES DEMANDES INCOMPLÈTES NE SERONT PAS TRAITÉES.
- LORSQUE VOTRE DOSSIER SERA COMPLET, VOTRE DEMANDE DE PIIA SERA SOUMISE AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME LEQUEL PROCÉDERA À SON ANALYSE ET FORMULERA SES RECOMMANDATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL POUR APPROBATION. CE N'EST QUE SUIVANT CETTE APPROBATION QU'UN PERMIS VOUS SERA ÉMIS.
- À TITRE INDICATIF, LES OBJECTIFS ET CRITÈRES PRIS EN COMPTE POUR L'ÉVALUATION DE VOTRE DEMANDE SONT PRÉSENTÉS À L'**ANNEXE A**.

À COMPLÉTER PAR LA MUNICIPALITÉ

Date de réception de la demande :

Reçu par :

Matricule :

Zone :

ANNEXE A. OBJECTIFS ET CRITÈRES SPÉCIFIQUES (NOYAU VILLAGEOIS)	
OBJECTIF 1	CRITÈRES
Assurer une intégration harmonieuse du bâtiment et une qualité esthétique du cadre bâti	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'implantation des bâtiments favorise un alignement continu et parallèle avec les voies publiques. 2. La marge de recul est semblable à celle des bâtiments avoisinants. 3. Le bâtiment principal est orienté face à la voie publique. 4. Les équipements techniques ou d'utilité publique, sont, dans la mesure du possible, dissimulés. 5. L'utilisation d'un système d'éclairage soigné et discret est favorisée afin de mettre en valeur le cadre bâti.
OBJECTIF 2	CRITÈRES
Assurer une harmonie architecturale et une préservation des caractéristiques traditionnelles des bâtiments	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une harmonie des proportions entre le corps du bâtiment et ses extensions est conservée. 2. Les agrandissements s'intègrent au style architectural du bâtiment existant. 3. Une continuité entre les matériaux et/ou la couleur de revêtement est conservée entre le bâtiment principal et les bâtiments accessoires. 4. Lors de travaux de rénovation, les interventions visent à mettre en valeur les caractéristiques d'origine du bâtiment ou cherchent à les retrouver lorsque celles-ci ont été perdues. 5. Les couleurs des divers éléments du bâtiment (revêtement, toit, éléments architecturaux et ornementaux) sont sobres et non éclatantes. Elles s'harmonisent entre elles. 6. Les éléments en saillie, notamment les galeries et lucarnes sont privilégiés. 7. La symétrie et la proportion des ouvertures sont respectées. 8. Les toits à deux ou quatre versants sont privilégiés. 9. Les matériaux de revêtement s'harmonisent avec ceux utilisés dans le secteur.
OBJECTIF 3	CRITÈRES
Favoriser des aménagements paysagers de qualité qui s'intègre aux caractéristiques de l'emplacement, de l'architecture du bâtiment et de l'usage projeté	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les aménagements paysagers utilisant des espèces végétales indigènes sont favorisés au détriment d'aménagements principalement minéralisés dominés par le pavé, la pierre, le gravier ou tout autre type de revêtement minéral. 2. La nature, la taille et la distribution des diverses composantes de l'aménagement paysager sont déterminées en respect avec l'architecture du bâtiment. 3. La végétation mature est conservée, et la végétalisation des terrains est favorisée.
OBJECTIF 4	CRITÈRES
Minimiser l'impact visuel et environnemental des espaces de stationnement et équipements mécaniques et d'utilité publique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les équipements hors-toit sont placés en retrait et dissimulés par des éléments architecturaux. 2. Les espaces de stationnement sont concentrés dans les cours latérales et arrière. 3. Les équipements mécaniques et d'utilité publique sont implantés en cours latérales ou arrière. 4. Des écrans végétaux ou clôture opaque sont implantés pour dissimuler les stationnements et les équipements mécaniques et d'utilité publique.